

Paris, le 3 AVR. 2009

Le Président

Monsieur Michel PÉRIGORD
Professeur des Universités
Université de Poitiers
Département de géographie
97 avenue du Recteur Pineau
86000 POITIERS

Monsieur le Professeur,

A l'issue du débat public sur le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Poitiers-Limoges, le Conseil d'administration de Réseau ferré de France (RFF) a décidé le 8 mars 2007 de mettre en place, parallèlement aux différentes phases d'études, un processus d'information et de dialogue sur l'avancement du projet. Ce processus doit reposer sur différentes formes d'information et de concertation adaptées aux attentes des différents interlocuteurs de RFF, qu'il s'agisse des partenaires co-financeurs du projet, des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des organisations socioprofessionnelles, des associations représentatives et du public concerné.

Après avoir consulté la Commission nationale du débat public, j'ai l'honneur de vous confier la mission de garant de cette concertation territoriale sur le projet de LGV Poitiers-Limoges.

Cette mission devrait consister pour l'essentiel à :

- vous assurer du bon déroulement de la concertation territoriale telle qu'elle est décrite dans la charte,
- faciliter les échanges entre les participants à la concertation territoriale,
- exercer un rôle de recours afin de répondre aux demandes des participants à la concertation territoriale et à celles du public.

Vous voudrez bien veiller tout particulièrement :

- au respect et à la mise en application des principes de la charte de la concertation territoriale,
- au respect de l'information du public et à sa participation au dispositif de concertation territoriale,
- à l'application des outils prévus par la charte.

La durée de cette mission est celle du déroulement de la concertation territoriale organisée et animée par Réseau ferré de France, jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.

"Réseau ferré de France exploite les coordonnées de ses correspondants dans une base de données ayant pour unique finalité la gestion et le suivi des courriers. Vous disposez auprès de RFF d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant".

Il convient que vous manifestiez la plus grande indépendance vis-à-vis des services de RFF et de toute autre partie prenante au projet LGV Poitiers-Limoges, et que vous conserviez une stricte neutralité à l'égard de ce projet.

A l'issue de chacune des étapes de cette concertation territoriale, vous vous voudrez bien établir un compte-rendu à l'intention du Président de la Commission nationale du débat public, que vous voudrez bien m'adresser ; ce document sera rendu public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the printed name 'Hubert du MESNIL'.

Hubert du MESNIL